



Le geste + :

Il suffit de bien VIDER les emballages, inutile de les laver.

GROS PLAN SUR...

« La poubelle **JAUNE** »

Les déchets Recyclables jetés dans les conteneurs, avec une signalétique de couleur jaune, sont collectés puis vidés au quai de transfert des Recyclables sur le site de l'usine d'incinération de Passy.

Ces déchets sont alors compactés en caissons de 30m³ puis transportés jusqu'au centre de tri **EXCOFFIER** de Villy-le-Pelloux.

Nos déchets Recyclables sont séparés en 10 catégories grâce à un tri mécanique. Ce sont ensuite des opérateurs qui vérifient le tri effectué et qui retirent les dernières erreurs de tri.

Les **10 catégories** :

- emballages en acier
- emballages aluminium
- journaux, revues, magazines
- autres papiers
- cartonnets
- briques alimentaires
- PET clair (bouteilles plastiques)
- PET foncé (bouteilles plastiques)
- PEHD (flacons et bouteilles)
- erreurs de tri

Une fois que les matières sont triées, la presse se charge de les compacter en balles afin qu'elles puissent être acheminées vers les usines de recyclage qui leur donneront une seconde vie.

Si vous désirez visiter le centre de tri, contactez-nous !



ZOOM sur les principales erreurs de tri :



Sacs plastiques, barquettes, pots de crème, pots de yaourts, films plastiques...

ORDURES MÉNAGÈRES



textiles, caquettes, gros cartons, jouets, appareils électriques/électroniques...

DÉCHÈTERIE

659 TONNES

D'ERREURS DE TRI
dans les Recyclables en 2017
sur 3400 tonnes collectées

37 000 €

DE SURCÔÛT
pour le transport et le tri de
ces tonnages

5125 kms

DE TRANSPORT INUTILE
à cause des erreurs de tri,
soit **37 semis** (aller/retour)



LES BONNES PRATIQUES... Les bornes textiles

Plus **800 tonnes** de vêtements, linges de maison, maroquineries ou peluches arrivent encore à l'usine d'incinération. Afin de réduire ce chiffre, le SITOM, accompagné par l'entreprise **TRI-VALLEES**, propose différents points d'apport pour le dépôt de vos textiles.

Nous vous conseillons d'apporter en premier lieu vos vêtements en bon état **aux antennes locales d'associations** qui les récupèrent afin d'alimenter les vestiaires pour les plus démunis ou les boutiques à prix modiques, c'est le cas d'Alpabi à Sallanches.

Il est également possible de déposer vos textiles dans **les bornes** situées dans la rue, sur les parkings ou en déchèteries. Ces bornes sont vidées régulièrement puis triées à UGINE.

Retrouvez tous les points d'apport sur : www.lafibredutri.fr



Je peux déposer **TOUS** mes textiles et chaussures **même usés, tâchés, troués ou déchirés**. Tous mes articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition qu'ils soient déposés propres et secs. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.



Je ne dépose pas d'articles humides. Les articles déposés mouillés, même s'ils sont juste humides, risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible.



Les textiles collectés qui ne peuvent pas être réutilisés tels quels sont recyclés de 4 façons différentes :

- coupés : en chiffons d'essuyage
- déchiquetés : en articles d'isolation, de rembourage...
- effilochés : pour produire de nouveaux textiles
- broyés : en matières premières secondaires



PENSEZ-Y !

TROP DE PUB ? COLLEZ UN STOP PUB

Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres, tout en recevant l'info des collectivités, c'est possible ! Il suffit d'apposer sur celle-ci un autocollant ou une étiquette « **Stop Pub** », mentionnant le refus de recevoir ce type d'imprimés.



Procurez-vous un Stop-pub dès à présent à l'accueil de votre mairie !

A VOS AGENDAS

Il n'est pas trop tard pour acquérir un composteur bois ou plastique d'un volume de 400 L au tarif subventionné **de 15 euros**.



Le SITOM vous propose encore une dizaine de permanences sur son territoire jusqu'au 7 décembre 2018. Retrouvez toutes les informations sur les dates, horaires et lieux sur notre site internet : <http://www.sitomvalleesmontblanc.fr>